

détenteur de carnet de permis une analyse et une explication du programme pour l'aider à déterminer sa meilleure position et, en conséquence, le résultat précis qu'il en retirera.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Le gouvernement dépêchera également une armée d'inspecteurs.

L'hon. M. Lang: Il est évident—les députés des autres régions du pays le comprennent—que ce n'est pas un programme facile et aisé. J'ajouterai que ces députés savent que c'est un bon programme. Il est conçu pour faire face avec vigueur...

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Avec stupidité.

L'hon. M. Lang: ...au vrai problème qui nous fait face en commençant la campagne agricole de 1970. Ce programme vise à trouver une solution qui avantagera le cultivateur et, particulièrement, les agriculteurs de toute cette région. Encore une fois, je demande sérieusement à tous les députés d'appuyer du mieux qu'ils le peuvent ce programme, afin que la communauté agricole puisse obtenir le maximum d'aide.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Le temps de parole du ministre est expiré. Si le député de Swift Current-Maple Creek veut poser une question, il doit au préalable obtenir le consentement de la Chambre.

Des voix: D'accord.

M. McIntosh: Monsieur l'Orateur, si le ministre tient tant à notre collaboration, pourquoi ne répondrait-il pas à nos questions?

L'hon. M. Lang: Je serai enchanté de le faire.

M. McIntosh: Quelqu'un du côté du gouvernement n'a-t-il pas rompu l'unanimité?

Des voix: Non.

M. McIntosh: Pour que nous comprenions parfaitement ce dont le ministre parle, je citerai deux exemples; qu'il veuille bien s'expliquer. Prenons l'exemple d'un fermier qui a toutes ses terres en jachères d'été et celui d'un autre fermier qui a toutes ses terres en récoltes. De quelle manière ce programme jouera-t-il dans chaque cas?

L'hon. M. Lang: En étudiant le programme, le député constatera qu'il contient certaines

dispositions pour faire face aux situations particulières de ceux qui, en fait, ont laissé la plus grande partie de leurs terres en jachères d'été, demandant un entretien minimum l'an dernier. Je parle des dispositions particulières comme la présupposition que toute superficie supérieure à la moitié des terres soit considérée comme terre à blé. En outre, le contingent pour 1970 est fondé sur la superficie probable en blé en 1970, plus un quart de la superficie en jachères d'été de l'année précédente.

Il est vrai, bien sûr, qu'un tel programme ne peut affecter de la même manière tous les cultivateurs dans une région aussi diversifiée. Notre but était d'aider tous les cultivateurs autant que nous le pouvions et cette possibilité de passer à des cultures autres que le blé est un des moyens très utiles grâce auxquels un cultivateur verra son sort amélioré, parce qu'il n'aura pas de production excédentaire. Cette mesure le protégera d'une production excessive de ces autres cultures. Sans cela, la charge qu'auraient constituée les excédents de récoltes telles que celle du colza aurait assurément pris des proportions effrayantes.

• (9.30 p.m.)

M. McIntosh: Monsieur l'Orateur, le ministre est-il disposé à répondre à ma question?

M. George Muir (Lisgar): Monsieur l'Orateur, depuis plus d'un an, les députés de l'opposition qui viennent de l'Ouest essaient de convaincre le gouvernement d'accorder une aide aux agriculteurs de l'Ouest pour pallier leurs difficultés financières et assurer une vente stable de leurs céréales par l'intermédiaire de la Commission du blé. Vendredi dernier, le ministre d'État annonçait que des mesures allaient être prises. Elles devraient paraître-il stabiliser le surplus actuel tout en fournissant aux agriculteurs de l'Ouest de quoi vivre pendant la campagne agricole. Si le ministre est bon professeur, il est très mauvais mathématicien. Les avances en espèces absorberont au moins la moitié du contingent accordé à l'agriculteur d'ici la fin de la campagne agricole. Comme les \$6 exigés pour la jachère d'été n'en couvriront pas les frais, il ne restera rien à l'agriculteur pour lui-même.

Le ministre dit que les cultivateurs sont prêts à faire face à la réalité. Il a dit aussi qu'il avait parlé aux cultivateurs de la Saskatchewan. La seule raison pour laquelle ils font face à la réalité, c'est qu'ils savent que c'est tout ce que le gouvernement va leur offrir. A quoi bon ne pas faire face à la réalité puisque c'est tout ce que le gouvernement est disposé à faire.

Le ministre a donné pas mal de détails dans sa déclaration sur la réduction des emblavures